



ATELIER REGIONAL DE FORMATION DES FORMATEURS SUR LA LIBERTE DE RELIGION OU DE CROYANCE EN AFRIQUE CENTRALE (LRC)

DU 24 AU 27 FEVRIER 2020,

AFRICA HÔTEL, DOUALA, CAMEROUN

COMMUNIQUE FINAL

Nous, responsables religieux chrétiens et musulmans, experts et consultants des pays d'Afrique centrale (Cameroun, Tchad, Rwanda, République centrafricaine et Mali), réunis à Douala dans la salle de conférence de Africa Hôtel du 24 au 27 février 2020, sous les auspices du Programme des Relatons Islamo-Chrétiennes en Afrique (PRICA), et dans le cadre de l'atelier régional de formation des formateurs sur la liberté de religion ou de croyance (LRC) ;

S'étant penchés activement sur les sujets suivants :

- Le renforcement des capacités et des compétences pour la promotion de la LRC ;
- La liberté de religion ou de croyance et les droits de l'homme : une approche juridique;
- Les gouvernements en tant qu'institutions indispensables pour la promotion de la liberté de religion ou de croyance pour tous ;
- L'analyse de la situation et le partage d'expériences sur les droits de l'homme dans les pays participants ;
- L'établissement de relations et de dialogues entre chrétiens et musulmans comme un mécanisme de promotion de la liberté de religion et de croyance ;
- Les perspectives théologiques et existentielles chrétiennes et musulmanes de la LRC.

Ayant réfléchi à la situation particulière de l'Afrique en ce qui concerne la LRC tout en tenant compte de ce qui se passe dans d'autres parties du monde ;

Ayant travaillé ensemble dans des groupes de discussion avec des analyses approfondies enrichies par des exemples spécifiques de nos pays respectifs sur la manière dont nous pouvons, en tant que leaders religieux, aborder les problèmes et promouvoir la LRC;

Ayant appris que la liberté de religion implique que de nombreuses religions sont appelées à travailler ensemble pour la paix et la coexistence pacifique, en respectant les différences au sein des religions et entre elles ;

Ayant compris et accepté que le droit à la liberté de religion est un droit fondamental pour tout être humain et que tout être humain a le droit de pratiquer et de manifester sa religion sans être inquiété ;

Etant informés et apprécié que la liberté de manifestation et l'exercice de pratiques religieuses doivent être réglementés (si nécessaire) par la loi et garantis par des instruments juridiques de promotion des droits de l'homme.

Conscients du fait que la liberté de religion fait partie de l'objectif global du PRICA, qui est de voir un continent africain où la liberté de religion et tout ce qu'elle implique devient la norme et non l'exception ;

Convaincus que le monde en général et les pays africains en particulier ne peuvent vivre en paix et promouvoir la coexistence pacifique que par le respect et la promotion de la LRC;

Profondément préoccupés par le fait que le refus d'accepter la LRC peut conduire à la radicalisation et à l'extrémisme violents qui, à leur tour, peuvent créer un chaos en Afrique et ailleurs ;

Reconnaissant qu'en dépit de l'évolution positive des relations entre chrétiens et musulmans dans certains pays, il reste encore beaucoup à faire pour promouvoir et mettre en pratique la LRC ;

Nous réaffirmons par la présente, notre volonté, notre détermination et notre engagement à rester solidaires les uns des autres et à travailler sans relâche à la promotion de la LRC pour la paix dans nos pays et à contribuer ainsi à la paix en Afrique et dans le monde ;

Nous nous engageons, en tant que leaders religieux des deux plus grandes religions de la région d'Afrique centrale constituées par des millions d'adeptes,

A Encourager et à promouvoir le respect mutuel des valeurs, des croyances et des pratiques religieuses ;

A Vivre et à pratiquer la LRC dans notre vie quotidienne ;

A Lutter contre l'extrémisme et la radicalisation religieuse par la promotion de la LRC dans nos pays respectifs ;

A Lutter contre l'intolérance par la promotion de relations constructives entre chrétiens et musulmans ;

A Encourager et développer les rencontres entre les dirigeants chrétiens et musulmans pour être proactifs dans la défense des droits de l'homme et condamner ensemble les abus et les déviations au sein de nos religions et de nos Etats.

APPEL SOLENNEL AUX GOUVERNEMENTS DE NOS PAYS AINSI QU'A TOUS LES DECIDEURS POLITIQUES :

De reconnaître le droit à la liberté d'expression dans le cadre religieux et culturel de l'Afrique comme un droit humain universel et le garantir par des instruments juridiques pour la protection des droits de tous.

D'impliquer les leaders religieux dans la lutte contre l'extrémisme et la radicalisation;

De garantir la complémentarité de l'Etat avec les religions et développer un dialogue permanent avec les chefs religieux dans le cadre de la LRC;

De respecter le principe de neutralité et de non-ingérence de l'Etat dans les affaires religieuses en s'abstenant de politiser ou d'instrumentaliser la religion à des fins politiques ;

De mettre en place un mécanisme efficace et inclusif pour combattre le terrorisme, la radicalisation et l'extrémisme violent émanant de l'intolérance intra et/ou interreligieuse.

REMERCIEMENTS

- Nous exprimons notre gratitude au gouvernement du Cameroun pour avoir facilité la tenue de cet atelier à Douala ; à l'administrateur de l'Arrondissement Douala Illème et aux habitants de la ville de Douala pour la chaleureuse hospitalité qui nous a été offerte à notre arrivée et pendant notre séjour ;
- Nos remerciements au comité national de PRICA du Cameroun pour avoir accepté de préparer et d'accueillir cet atelier, et à l'ensemble de la communauté religieuse du Cameroun pour avoir salué l'idée de la tenue du premier atelier régional de formation des formateurs de PRICA au Cameroun.
- Nous remercions très sincèrement les partenaires de PRICA, qui continuent de soutenir le programme de la LRC ainsi que la promotion et le développement des relations entre chrétiens et musulmans en Afrique dans le cadre de la plateforme d'apprentissage de la LRC.
- Enfin, nous tenons à remercier le Bureau central, sous la direction du Conseiller général, pour le soutien technique et financier apporté à la planification et à l'organisation de cet atelier.

Fait à Douala, le 26 février 2020

Les participants